19e ANNÉE, N° 979 PARAIT LE SAMEDI 17 OCTOBRE 1903

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION & REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0.20
Commerciales (la ligne)..... 0.15
Réclames (la ligne)..... 0.30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

CHRONIQUE POLITIQUE

Il passe en ce moment sur notre pays un souffle de guerre civile auquel on aurait grand tort de ne pas prendre garde. Ce n'est pas seulement sur le terrain religieux qu'il se fait sentir, c'est sur le terrain économique. Le cabinet présidé et mené par M. Combes qui, lui-même, est tenu en laisse par le parti socialiste, affecte de considérer avec une placidité systématique les évènements qui se succèdent et qui, peut-être, se précipiteront demain. Mais l'opinion est moins indifférente. Elle comprend à merveille que les forces vives de la France sont compromises, menacées, mises en péril. Les grèves qui viennent d'éclater dans le Nord ne seraient qu'un accident ordinaire si elles n'étaient pas fomentées avec le plus sanglant mépris des lois. Certes, les tisseurs de cette riche région ont le droit, que nul ne songe à leur contester, de se retirer des ateliers et, par la pression du chômage, de faire prévaloir leurs revendications auprès du patronat. Mais ce qui devrait leur être absolument interdit, c'est de porter atteinte à l'ordre public, de se ruer sur les propriétés, de saccager les usines, de violenter les personnes et de s'appliquer à imposer par la brutalité la plus criminelle leur volonté aux ateliers dissidents. Il n'y a pas encore longtemps, M. Waldeck-Rousseau, alors chef du gouvernement, rappelait avec une autorité véhémente, du haut de la tribune le principe sacré de la liberté du travail. Or, que font les meneurs grévistes d'Armentières et autres lieux ? Ils terrorisent patrons et ouvriers. Ils s'acharnent à détruire les établissements des premiers. Ils arrachent les seconds aux ateliers. Et quand les autorités locales croient devoir, pour conjurer de formidables conflits, inviter l'armée à protéger des populations si profondèment troublées contre l'anarchie grandissante, les journaux révolutionnaire crient à la provocation meurtrière ! C'est là une situation intolérable. Si elle se prolongeait, la vie nationale s'interromprait toute seule et on courrait aux pires calamités sociales. Lisez les dépêches du Nord. Elles montrent les forcenés propagateurs de la grève s'attaquant tout à la fois aux usines, aux marchands de combustibles, aux boulangers, aux bouchers, dévastant et pillant tout sur leur passage. On croirait à un retour aux jacqueries d'antan. Le gouvernement qui a été le complice, à l'origine, de ces fauteurs de désordre n'ose pas les réprimer. Il en est dans le Nord comme il en a été dans le Morbihan, à Lorient et à Hennebont. Après les églises, les usines ; après les usines le commerce des vivres ; où s'arrêtera la fureur de cette espèce de cyclone qui menace d'emporter, un à un, successivement tous les éléments qui constituent la société française ? Nul ne saurait le prévoir.

Une certaine presse, jadis honnête, aujourd'hui vendue au bloc judéo-maçonnique, ne cesse de clamer que tout va pour le mieux dans la meilleure des républiques possibles ; que jamais le progrès n'avait atteint un degré aussi élevé. Elle ajoute qu'en aucune époque les nations n'avaient eu pareille confiance en ses destinées et citent comme preuve convaincante les successives visites des divers souverains qui viennent lui rendre hommage, tout cela serait parfait si ce n'était factice. Les souverains qui viennent à Paris nous font l'effet de cet anglais qui suivait une ménagerie pour voir, un jour, le dompteur dévoré par ses fauves.

On ne veut pas se rendre compte de la funeste impression provoquée à l'étranger par cette longue série de perturbations et de défaillances. Les organes officieux du gouvernement Russe ne dissimulent pas les inquiétudes que la triste gestion de M. Combes a répandues en Russie, tous reconnaissent que la détestable politique de ce triste défroqué n'a rien épargné pour nous acculer dans une impasse d'où il sera impuissant à nous retirer.

L. M.

INFORMATIONS

L'origine du mot « zut ».

Nous serions redevables de cette aimable expression, si douce et si énergique à la fois, à une jeune élève du Conservatoire, originaire de Rome, qui avait pris l'habitude de prononcer, à l'italienne, la première note de la gamme.

On était en 1816, et à cette époque les musiciens français ne connaissaient que le nom d'ut pour cette note.

Le professeur, comme presque tous ses collègues, en musique ou ailleurs tenait, aux anciennes formules et voulait que son élève prononçat « ut » comme on disait alors et non : « do » comme on a dit depuis.

Un jour qu'il réprimait assez vivement la jeune fille, laquelle s'obstinait à dire : « do », il ajouta :

— Faites bien attention que je vous prie de ne plus dire : do, et à l'avenir, dites : ut.

Et, ce disant, il faisait sonner fortement l'*s* de la liaison.

Exaspérée, la jeune élève jetait ses cahiers, en criant : « Eh bien ! puisque vous le voulez : zut ! »

Le mot était trouvé et s'est maintenu.

La décoloration des nègres.

Un médecin de Londres vient, paraît-il, de trouver un procédé infaillible pour faire passer au blanc le plus noir des Soudanais en l'espace de deux heures.

Il pense avoir démontré que le nègre, ainsi qu'un homme politique, peut varier de couleur selon certaines conditions.

Le traitement à appliquer

22

L'ÉCUYÈRE

PAR

G. DELARUE

VIII

L'Enlèvement

Le procès fit grand bruit. Les débats montrèrent le comte de Stichelberg, non seulement comme un homme d'une jalousie exapérée, mais aussi comme un brutal, un demi-fou

Et cependant, malgré la froideur calculée avec laquelle il avait commis son crime — tirant lentement, à bout portant, sur sa victime — le meurtrie fut acquitté.

C'est, que sur toute cette malheureuse affaire planait un mystère que ne purent éclaircir ni l'acte d'accusation, ni les témoignages, et dont, naturellement, la défense tira un parti puissant.

Malgré l'enquête et en dépit des dépositions des quelques personnes mêlées au drame, il fut impossible d'établir que la belle Rosa Lind était la maitresse de Jehan de Lionville.

Et pourtant, une pièce une seule, — une lettre, nos lecteurs s'en souviennent sans doute — aurait pu exercer sur la décision du jury une influence décisive.

Cette lettre, placée par l'écuyère sous les yeux du comte Alexandre, cette lettre qui avait révélé non seulement l'amour de Jehan pour la belle Rosa Lind, mais encore la trahison de l'ami du camarade, qui quelques instants auparavant, parlait de son dédain, de son mépris même pour celle qu'il essayait de faire passer pour une vulgaire « chercheuse » d'argent, — cette lettre eut peut-être éclairé les débats d'un jour nouveau.

Peut-être alors n'aurait-on vu devant la barre qu'un rival évincé, se livrant, avec préméditation et sans droit légal, à un acte de basse vengeance qui ne pouvait et ne devait rester impuni. C'était en ce cas, pour l'accusé, et en admettant même le bénéfice des circonstances atténuantes, les travaux focés à perpétuité.

Mais de cette lettre il n'avait pas été question un seul instant.

Ni l'accusation, ni la défense, ni l'accusé même n'y avaient fait allusion ; les témoignages, même l'interrogatoire de l'écuyére, ne pouvaient supposer qu'elle eut existait jamais.

Alors, l'avocat du comte avait eu beau jeu en démontrant que son client avait agi sous l'influence d'un mouvement irréfléchi, inexplicable, déraisonné. Il avait plaidé la folie, et tout dans les réponses et les déclaration de l'accusé semblait lui donner raison.

Et le jury, hésitant, n'ayant pour l'éclairer aucune preuve même morale, avait fait bénéficier l'accusé de son indécision.

Le comte avait été acquitté.

Qu'étais donc devenue cette lettre ? Pourquoi l'accusé ne s'en était-il pas servi pour se défendre ?

Que s'était-il passé ou cours de l'instruction ?

Nous allons le dire.

IX

Rosa, pendant son séjour à Vienne, avait fait la connaissance d'un certain prince Rodolphe de Volkenteid qui ne pas ait pas précisément pour la fine fleur de la chevalerie et qui, à la vérité méritait sa mauvaise réputation.

G. DELARUE

(*A Suivre.*)

© VILLE DE SISTERON

pour arriver à ce résultat ne nous est pas encore connu.

Quelques méchantes langues assurent qu'il suffit d'atteler le nègre à une voiture comme un simple cheval... et qu'il blanchit sous le harnais. Elles se méprennent évidemment.

Désormais, si la nouvelle invention est sérieuse, le blanchissement des nègres deviendra une chose facile en Afrique.

Les Anglais y sont légion : ils enverront les noirs se faire blanchir à Londres.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Elections municipales. — Il y a, en ce moment, d'après une minutieuse enquête faite par le plus fouinard des reporters du *Sisteron-Journal, cent trente huit* citoyens qui rêvent le bonheur de leurs compatriotes et aspirent pour leur satisfaction personnelle à décrocher un siège municipal. Il y a de tout, dans cette macédoine : des *épiciers*, des *ébénisses*, des *entrepreneurs* de *bâtisses*... que c'est comme un bouquet de fleurs !...

L'état d'âme de ces braves garçons est légèrement panaché ; les uns, naïfs et de bonne foi, s'imaginent que cette fonction, alpha de la gamme, peut les mener jusqu'à la présidence de la République, d'autres veulent se rendre compte de quelle façon (selon un mot célèbre) on *manipole les finances*, enfin quelques-uns, que nous connaissons particulièrement sont convaincus qu'une immense grenouille est engraissée dans les caves de la mairie et espèrent bien en croquer une cuisse. Rien n'est négligé par les candidats : vérification des ficelles électorales, époussetage des trucs, promesses d'emplois municipaux, etc. Temps et peine perdus ! toutes ces listes seront battues à plate couture. Seule la liste du *Sisteron-Journal* que nous présenterons à son heure, recueillera l'unanimité des suffrages sisteronnais. Qu'on se le téléphone !

SOSTHÈNE R...

Théâtre. — Malgré l'excellente réputation de la troupe Sénac, la *Grande Duchesse de Gérolstem*, n'avait attiré, mercredi soir que fort peu de monde dans la salle du Casino, ce qui est rare à Sisteron où le public est fort amateur de théâtre. Nous espérons que, puisque le prix des places a été diminué, *La Périchole* fera salle comble mercredi prochain.

Chasse. — Par décision du 12 octobre courant M. le Ministre de l'agriculture a autorisé la prolongation, jusqu'au 1er novembre, de la tolérance relative à la capture, au moyen de la glu, des grives servant d'appelants à titre exceptionnel et pour cette année seulement.

Fonds Ottomans. — M. Massot Louis, banquier à Sisteron, à l'honneur de prévenir le public qu'il est procédé dès à présent à la conversion et l'unification des séries de la dette ottomane. Les conditions de cette opération seront communiquées aux personnes qui en feront la demande.

M. Massot se trouve en mesure de faire effectuer cette transformation sans aucune commission.

Avis. — Nous nous faisons un plaisir d'annoncer à nos aimables lectrices, ainsi qu'à nos lecteurs que les grands magasins de la **Belle Jardinière** sont définitivement installés dans l'ancien local des Variétés Sisteronnaises, absolument et élégamment transformé.

Malgré les grands sacrifices et les achats considérables en : Confections pour dames et fillettes, Bonneterie, Lingerie et Chemiserie, faits par la direction pour cette nouvelle installation, toutes ces marchandises seront vendues à un bon marché extraordinaire, afin que toute sa clientèle puisse fêter joyeusement l'inauguration des *Nouvelles Galeries* de cette importante Maison.

Une visite dans ces grands magasins s'impose à toute personne aimant à trouver l'élégance réunie au bon marché.

L'entrée est libre dans la plus importante Maison de la région.

A la Belle Jardinière,
6, rue Droite, Sisteron.

Enseignement primaire. — Un importortant mouvement à eu lieu dans le personnel de l'enseignement primaire. Voici les nominations concernant notre arrondissement. Ont été nommés titulaires : Mme Lavergne, institutrice aux Bons-Enfants, directrice de l'école maternelle de Barcelonnette : Mlle Tardif, directrice à Barcelonnette, adjointe à l'école maternelle à Sisteron ; à Venterol, M. Rolland, instituteur à Urtis ; aux Graves (Clamensane), Mme Garcin, institutrice à Saint-Véran (Châteaufort) ; à Saint-Véran, Mme Siard, institutrice aux Graves. Ont été délégués dans les fonctions de stagiaires . Mlle Ferrand, de la Condamine-Châtelard, au Haut-Noyers ; Mme Sarlin, de la Combe (Bayons), à Saint-Vincent-de-Noyers ; Mlle Bardonnenche, normalienne, à Saint-Martin (Noyers), Mlle Revest, normalienne, à la Combe (Bayons) ; Mlle Lyon, de Fonteinne, aux Bons-Enfants ; Mme Bœuf, de Saint-Martin (Noyers), à Beaujeu ; M. Blanc de Gigors à Argens ; M. Pécoul (en congé), service militaire, à Gigors ; Mlle Rey Marie (ex-suppléante), à Feissal.

Musique — Nous rappelons au public que les cours de l'Ecole Municipale de musique pour l'année 1903-1904 ont commencé avec le même programme que les années précédentes c'est-à-dire : Lundi et jeudi, Cours de cuivres. Mardi et Vendredi, cours de Solfège. Mercredi et Samedi cours de clarinettes.

Les élèves désireux de suivre ces cours peuvent se faire inscrire au secrétariat de la mairie ou chez les professeurs.

ÉTAT-CIVIL
du 9 au 16 octobre 1903

NAISSANCES

MARIAGES

Néant

DÉCÉS

Brunet Elia, épouse Payan s.p. 59 ans.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des **Grands Magasins du Printemps de Paris** que nous publions aux annonces.

Atelier de Construction et Réparations
EN TOUS GENRES
Serrurerie, Armes, Bicyclettes
Machines à coudre, etc.
ALLIVONS, MÉCANICIEN
Place de la Mairie, (à côté du café Reynaud) — *SISTERON.*

VINS EN GROS
Garantis naturels et de Raisins frais
des côteaux de la Tour d'Aigues et de Bonnieux

Vin vieux 1901 . . . **32** fr. l'hecto. nu
Vin récolte 1902 . . **28** fr. —

On livre à domicile
S'adresser à *M. FIGUIÈRE charron route de Noyers, SISTERON.*

M. Rulland prévient MM les cafetiers qu'il est l'entrepositaire de la **brasserie de la Méditerannée VELTEN.**

A VENDRE OU A LOUER
de suite
CAMPAGNE au Croix de la Pierre
Facilités pour le paiement
S'adresser à M. Antoine BOUVIER, Ferblantier à Sisteron.

A VENDRE
Campagne d'agrément entièrement close de grilles, avec maison d'habitation en forme de châlet suisse, magnifiques ombrages, prairie, vignes, arbres fruitiers. Cette propriete se trouve au quartier des Plantiers, à environ 500 mètres de la gare de Sisteron.
S'adresser pour traiter à Mme Vve BERGÈS.

AVIS
M. Albert Giraud, peintre, à l'honneur d'informer le public qu'il vient d'acquérir l'atelier de peinture de M. Louis BERGÈS, Place de la Mairie.

ESCOMPTE & RECOUVREMENTS
PAIEMENT de COUPONS français et étrangers
Vente et achats de titres au comptant
Avances sur titres et coupons
OUVERTURE de COMPTES-COURANT
Renseignements financiers
Louis MASSOT
PLACE DE LA MAIRIE, **SISTERON**

Marché d'Aix

Bœufs imousins	1 55	à	1 60
— Gris	1 47	à	1 52
— Afrique	» »»	à	» »»
Moutons du pays	1 92	à	1 98
— gras	»»	à	» »»
— de Barceonnette	» »»	à	» »»
— de Gap	1 85	à	» »»
Monténégro	» »»	à	» »»
— Espagnos	» »»	à	» »»
— Mètis	» »»	à	» »»
Moutons Africains	1 45	à	1 50

On demande un apprenti à l'imprimerie du Journal.

SAVON du CONGO se méfier des contrefaçons

Etude de Me Félix THÉLÈNE
Avocat-Avoué
Sisteron (B.-A.)

VENTE
par Surenchère après Licitation

Il sera procédé le mardi DIX novembre 1903 à 2 heures de l'après-midi, à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron par devant M. Girard, juge du siége, à ce commis, à la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-après désigné, situé sur le territoire de la commune de Valernes, canton de la Motte-du-Caire, arrondissement de Sisteron.

LOT UNIQUE

Immeuble sis à Valernes

Domaine de la Laune

situé sur le territoire de la commune de Valernes, composé de corps de ferme, écuries et hangars. Ce domaine est séparé de celui de St-Didier par une ligne droite partant de l'angle nord-ouest de la parcelle numéro 210, appartenant à Armand, aboutissant à la borne située vers l'ouest à 217 mètres 60 de cet angle et par une autre ligne droite partant également de cette borne se prolongeant avec le béal jusqu'à la Durance où se trouve une autre borne placée à 3 m. 30 de l'axe de ce béal. Cette propriété est inscrite à la matrice cadastrale sous les numéros ci-après, mais il est observé que malgré la désignation des numéros, l'ensemble est vendu tel qu'il était la propriété de MM. Turcan père et fils et non autrement, sans garantie de l'exactitude de ces numéros. Le domaine comprend les numéros 211, 212, 213 de la section D, ces parcelles d'une contenance totale d'environ 60 hectares, 17 ares, 60 centiares sont inscrites à la matrice cadastrale sous le nom de M Augustin Turcan mais appartiennent en partie au domaine de la Laune et au domaine de St-Didier et sont divisées par la ligne séparative dont il a été ci-dessus parlé. Numéros 214, 215. 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 201, 202 et 203 de la section D du plan cadastral. Les parcelles ci-dessus d'une contenance d'environ 44 hectares, 98 ares. Le domaine de la Laune confronte dans son ensemble : du midi le domaine de St-Didier, dunord la rivière de Sasse, du couchant la Durance.

Mise à prix : Quarante mille huit cent trente quatre francs, ci . . . . 40.834 fr.

Observation. — Le domaine de la Laune est vendu avec les bestiaux attachés à son exploitation et le matériel servant à la culture.

Cet immeuble dépend de la succession d'Augustin TURCAN, en son vivant banquier à Sisteron. La vente en a été ordonnée par jugement du tribunal civil de Sisteron du 28 juillet 1903, enregistré, à la requête de Pierre TURCAN, fabricant de papier à Oraison y demeurant et domicilié, ayant pour avoué Me Charles Bontoux. Contre : Aimée BOUSCARLE, veuve Hippolyte Turcan, prise tant en son nom personnel au besoin qu'en sa qualité de mère et tutrice légale de Maxime Turcan, son fils mineur, demeurant et domiciliée à Sisteron, défenderesse, ayant pour avoué Me Beïnet. Et encore : contre Claire SUBE, veuve Jules Turcan, prise tant en son nom personnel qu'en sa qualité de tutrice légale de Juliette Turcan, sa fille mineure, demeurant et domiciliée à Marseille, autre défenderesse, ayant pour avoué Me Charles Bontoux.

Par jugement en date du 25 septembre 1903, enregistré, l'immeuble présentement mis en vente, composant le premier lot, a été adjugé à Me Bontoux, avoué près le tribunal civil de Sisteron, qui s'est réservé de déclarer l'adjudicataire dans les délais de la loi, moyennant le prix de : Trente cinq mille francs, mais une surenchère du sixième a été formée sur ce lot par M. SILVE Prosper, Napoléon, propriétaire domicilié et demeurant à Sisteron, ayant pour avoué Me Félix Thélène. suivant acte du greffe, en date du 1er octobre 1903, enregistré et dénoncé par actes d'avoué à avoué, en date du 3 octobre 1903. En conséquence, il sera, à la requête de M. Silve Prosper, Napoléon susnommé et qualifié, procédé à la nouvelle adjudication du dit immeuble, aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du tribunal civil de première instance de Sisteron.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Thélène avoué, poursuivant la vente, ou consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal civil de Sisteron.

Sisteron, le 12 octobre 1903.

L'avoué poursuivant,
F. THÉLÈNE.

Enregistré à Sisteron le 12 octobre 1903, fo 51, case 13. Reçu un franc 88, décimes compris.
GIMEL.

Etude de Me BÉQUART
Notaire
à Sisteron (Basses-Alpes)
(Successeur de Me BASSAC.)

ADJUDICATION
Sur Surenchère

Le dimanche 25 octobre 1903 à 2 heures après-midi, en l'étude et par le ministère de Me Béquart, notaire à Sisteron, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-après désigné, dependant de la succession de M. Auguste Joseph MOUTON, et surenchéri.

ÉCURIE et GRENIER à foin, rue du Rieu, confrontant : Antoine Bouvier, Latil Epiphane et rue de la Pousterle.

Mise à prix : Cinq cent vingt-deux francs, cinquante, ci . . 522 fr. 50

Cet immeuble avait été adjugé à M. Henri Imbert, propriétaire à Sisteron, suivant procès verbal du 10 octobre 1903.

Pour extrait : BÉQUART.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me BÉQUART
Notaire
à Sisteron (Basses-Alpes)
(Successeur de Me BASSAC.)

ADJUDICATION
Volontaire

Le dimanche 1er Novembre 1903 à 2 heures après-midi, en l'étude et par le ministère de Me Béquart, notaire à Sisteron, il sera procédé à la

Vente aux Enchères Publiques

de l'immeuble ci-aprés désigné appartenant aux époux Sarlin Borrelly de Manosque.

Une PROPRIÉTÉ en nature de jardin à l'arrosage située au quartier du Gand à Sisteron, d'une contenance d'environ 24 ares, confrontant dans son ensemble : du levant Chemin, du midi Truchet, du couchant Imbert et chemin et du nord Mme Hugues née Gassend séparée par canal.

Cette propriété sera mise en vente en deux lots représentant les deux moitiés à prendre l'une du côté nord l'autre du côté du midi de la propriété.

Mise à prix de chaque lot : Cinq cent cinquante francs.

ci . . . . . 550 fr.

On peut traiter de gré à gré jusqu'à l'ouverture des enchères,

Pour tous renseignements et pour traiter s'adresser à Me Béquart, notaire, rédacteur du cahier des charges.

Pour extrait : BEQUART.

BIBLIOGRAPHIE
Collection E BERNARD

La Petite Collection illustrée à 0,60 de E. BERNARD obtient deux nouveaux succès avec le no 25, le *Roman d'une Ambitieuse* de A. LEPAGE, et le no 26 l'*héroïque chasteté*, de R. BOUILLEROT.

L'auteur du *Roman d'une Ambitieuse* a déjà à son actif les deux succès : le Collier de Diamants et Une Cour d'Amour parus précédemment dans la petite Collection. Ce rappel est le meilleur éloge que nous puissions faire à Auguste Lepage. Le nouveau roman ou évolue la séduisante et dangereuse figure de Colette d'Olbreux, l'*ambitieuse*, est une étude très fouillée de la perversion que peut amener dans un cœur de femme, la soif du luxe. qu'elle expie trop souvent, comme Mme d'Olbreux, par les larmes et la mort.

L'*héroïque chasteté* de RAOUL BOUILLEROT est écrit sous forme de journal : ce miroir où se reflètent de façon si précise toutes les palpitations de l'âme. L'héroïne, Suzanne Alcan tour à tour rieuse et mélancolique, véritable incarnation de la jeunesse, dont le ciel noir garde toujours un coin de bleu, captivera et attendrira le lecteur.

Ces deux volumes, comme les précédents, sont très artistements illustrés.

En vente chez les principaux libraires, aux bibliothèques des gares et chez E. BERNARD, éditeur, 29 quai des Grands-Augustins, Paris.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayer en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à *M. Vincent*, 8, place Victor Hugo, à Grenoble qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

P.-L.-M.

Voyages circulaire à itinéraires fixes. — La Compagnie délivre, toute l'année, dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes extrêmement variés, permettant de visiter à des prix tres réduits, en première, en 2e, ou en 3e classe, les parties les plus intéressante de la France, notamment, l'Auvergne, la Savoie, le Dauphiné, la Tarentaise, la Maurienne, la Provence, les Pyrénées ; ainsi que l'Italie, la Suisse et l'Espagne.

Arrêts facultatifs à toutes les gares de l'itinéraire.

La nomenclature de tous ces voyages, avec les prix et conditions, figure dans le livret-guide horaire P.L.M, vendu au prix de 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

* * *

L'hiver à la côte d'Azur

Du 1er, Octobre au 15 novembre 1903 il est délivré par les gares P.-L.-M. aux familles composées d'au moins 3 personnes, des billets d'aller et retour collectifs de 2e et 3e classes, pour Hyères et toutes les gares P.L.M. situées au delà vers Menton. Le parcours simple doit-être d'au moins 400 kilomètres.

La famille comprend : père, mère, enfants, grand père, grand mère, beau-père belle mère, gendre, belle-fille, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, oncle, tante, neveu et nièce, ainsi que les serviteurs attachés à la famille.

Ces billets sont valables jusqu'au 15 mai 1904. La validité de ces billets peut-être prolongée une ou plusieurs fois de quinze jours, moyennant le paiement pour chaque prolongation d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet collectif. Le coupon d'aller de ces billets n'est valable que du 1er Octobre au 15 Novembre 1903.

Le prix du billet collectif est calculé comme suit : prix de quatre billets simples pour les deux premières personnes, prix d'un billet simple pour la troisième personne, la moitié du prix d'un billet simple pour la quatrième personne et chaçune des suivantes. — Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire. — La demande de billet doit être faite 4 jours au moins à l'avance à la gare de départ.

LECTURES POUR TOUS

Quadrupler son tirage en 5 ans !..., Ce succès colossal et sans précédent, les **Lectures pour tous** sont la seule Revue française qui ait pu le réaliser. Elle le doit à l'intérêt universel que présente chacun de ses numéros, à la variété de ses articles instructifs, à l'intensité d'émotion de ses romans, à la fantaisie de ses nouvelles scènes et poésies, et enfin à l'abondance de son illustration due tantôt à la photographie tantot au crayon des artistes les plus aimés du public.

Voici le sommaire du Ne d'**Octobre** des **Lectures pour Tous** :

Les sentinelles de la France aux Colonies. — Artistes millionnaires et Génies mourant de faim. — Comédiens en tournée à travers le Monde. — Vieux conte, poésie par Edmond Rostand, de l'Académie française. — *Le Corsaire de Goa* nouvelle par Henry de Brisay, — *Le Secret du Conclave.* — *La Chambre mystérieuse*, roman par M Augustin Filon. — *Dix mille négres en Cage. — La vie dans les Mines de Diamant du Cap. — Maisons de Retraite et Hospices d'Animaux. — Des repas horribles aux Cuisines bizarres.*

Abonnements — Un an : Paris, 6 fr. Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le No, 50 centimes.

BULLETIN FINANCIER

Le marché est meilleur dans son ensémble et fait preuve de tendances plus fermes.

Notre 3 0/0 s'avance a 96.92, après 96.85. La Caisse achète 18,000 fr. de rente.

L'Extérieure, trés bien tenue, se traite entre 90 80 et 90.95 ; l'Italien fait 103 45

Les valeurs ottomanes sont toujours activement traitées : le Turc C à 37.17, le D à 33 22, le 4 0/0 unifié à 88.15

Les valeurs de crédit offrent plus d'animation ; la Société Générale s'inscrit a 622.

En valeurs de Chemin de fer, il n'y a d'activité réelle que sur les obligations de nos grandes Compagnies françaises, et notamment celles du type 2 1/2 0/0, qui sont recherchées à cause de leur sécurité absolue et de leurs bas prix.

Le Métropolitain se négocie de 481 a 484.

Le Rio se maintient à 1209 après 1205

Les Mines d'or accentuent leur mouvement de reprise.

PARIS

GRANDS MAGASINS DU
Printemps
NOUVEAUTÉS

Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Hiver », d'en faire la demande à

MM. JULES JALUZOT & Cie, PARIS

L'envoi leur en sera fait aussitôt gratis et franco.

PURIFIEZ L'AIR
en brûlant du PAPIER d'ARMENIE
Le meilleur Désinfectant connu.

L'emploi du PAPIER D'ARMENIE au point de vue de l'hygiène des habitations, est un véritable service public.
EN VENTE PARTOUT
Gros : A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris. Echantillons gratis.

Une révolution dans l'Art du Verrier

Jusqu'ici les bouteilles en verre étaient soufflées par un ouvrier, au moyen d'une longue canne creuse, en fer Les efforts violents et continus auxquels les souffleurs étaient obligés ne tardaient pas à épuiser leurs forces pulmonaires, si bien que, malgré qu'on les choisit parmi les plus robustes, tous finissaient par mourir de la phtisie, au bout de plus ou moins de temps. Nos lecteurs apprendront avec plaisir qu'on vient d'inventer une machine très ingénieuse qui fait le travail du souffleur. Voilà donc autant de victimes arrachées au fléau de la phtisie ! Mais qu'est ce nombre comparé à l'innombrable armée que l'Emulsion Scott arrache tous les jours à la terrible maladie ? Lisez, par exemple, cette lettre prise au hasard, parmi des milliers :

« Ma santé était fortement ébranlée, nous écrit Mme Deveaux-Fernet, de Dornancourt, (Somme). Je ressentais des douleurs dans le dos et les côtés ; j'étouffais dès que je marchais un peu vite, parfois même je crachais le sang. Mes poumons étaient très engorgés et je toussais sans discontinuer. Aussi, sans illusion sur mon état, je me considérais comme perdue. Votre Emulsion Scott, dont je ne saurais trop vanter l'efficacité, m'a rendu la santé. Tous mes maux ont enfin cessé, grâce à elle ; maintenant ma respiration est libre, je me porte à merveille. »

L'Emulsion Scott n'a fait, dans ce cas, que servir comme toujours, de remède spécifique de toutes les maladies des voies respiratoires, sans en excepter la phtisie. Elle calme et fortifie les bronches et les poumons, leur permettant de repousser l'attaque des microbes, s'ils sont encore indemnes, ou de les repousser au dehors, s'ils sont déjà atteints. Le secret du succès de l'Emulsion Scott réside dans l'association de la meilleure huile de foie de morue de Norvège avec la glycérine et les hypophosphites les plus reconstituants.

Ses succès ne sont pas moins grands dans tous les cas de faiblesse ou de misère physiologique : anémie, chlorose, neurasthénie, surmenage, rachitisme, scrofule, etc., etc. Mais il est indispensable de s'assurer toujours de la véritable Emulsion Scott, avec sa marque : le pêcheur portant une grosse morue sur l'épaule. Refusez toutes autres émulsions soi-disantes à sa place, puisque toujours de qualité très inférieure, préparées avec des huiles de foie de morue de basse catégorie ou bien des huiles de phoque ou de baleine, inefficaces quand elles ne sont pas nuisibles.

Echantillon franco contre l'envoi de 50 centimes en timbre-poste, adressés à l'*Emulsion Scott* (Delouche et Cie), 356, rue Saint-Honoré, Paris.

La Grande Marque Française des Desserts Fins
BISCUITS PERNOT
DIJON, PARIS, LYON, L'ISLE-s/-Sorgue, GENÈVE. (4 Usines)
GRANDS SUCCÈS
Suprême Pernot
le meilleur des desserts fins
AMANDINE de PROVENCE
DESSERT EXQUIS
SORBET
GAUFRETTE FONDANTE ACIDULÉE
PETIT BEURRE GAMIN
Le plus fin des petit-beurres.
FLEUR DES NEIGES
Gaufrette Fondante double Vanille.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
DISSIPE les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC, les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRINE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le Nom DE RICQLÈS

Le gérant : Aug. TURIN

SISTERON. — Imprimerie TURIN.

MACHINES A COUDRE COUSANT SANS EMBU PERFECTION pour FAMILLES et ATELIERS
DAVIS
Catal fco Adresser Commandes 101, RUE QUINCAMPOIX, 101, PARIS. Mon L. ANDRÉ & Cie

ANÉMIE
PAUVRETÉ du SANG — CHLOROSE
PALES COULEURS — NEURASTHÉNIE
CONVALESCENCE de toutes les Maladies.

EN 20 JOURS GUÉRISON RADICALE
par l'ÉLIXIR DE St-VINCENT DE PAUL
Le Seul autorisé spécialement.
Renseigner chez les SŒURS de la CHARITÉ, 105, R. St-Dominique, Paris
"CONFITURE de St-VINCENT de PAUL"
Se Méfier des Contrefaçons. — EXIGER LA SIGNATURE GUINET.
PRODUITS DE St-VINCENT DE PAUL : GUINET, Pharm. Ch., 1, Rue Saulnier, Paris et toutes Pharmacies. *Brochure franco.*

© VILLE DE SISTERON

A la Belle Jardinière

6, Rue Droite — SISTERON

LIQUIDATION

Générale et Sensationnelle

POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENTS

La direction de cette importante maison voulant, à l'ouverture de ses nouveaux magasins offrir à sa nombreuse clientèle un choix plus grand de marchandises nouvelles et de première fraicheur, a décidé que toutes les marchandises restant en magasin, composées de CONFECTIONS pour Hommes, Dames et Enfants, LINGERIE, BONNETERIE LINGE de Table et de Toilette, CHEMISERIE, RIDEAUX, BRODERIES, OMBRELLES et PARAPLUIES, etc., etc., seront sacrifiées à **50 pour cent** de rabais.

Plusieurs lots de marchandises en solde seront livrées à tous prix.

Pendant toute la durée de la Liquidation,
Une splendide chemise blanche pour Homme, devant plissé, d'une valeur de 4. 50 sera sacrifiée à **2. 95**.

les Magasins de la *Belle Jardinière* sont transférés RUE DROITE, (*ancien local des Variétés Sisteronnaises*).

MACHINES A COUDRE COUSANT SANS EMBU PERFECTION pour FAMILLES et ATELIERS

DAVIS

Catal. fco. Adresser Commandes 101, Rue QUINCAMPOIX, 101, PARIS. Mons L. ANDRÉ & Cie

---

A L'ART NOUVEAU

Peinture, Décoration, Vitrerie, Encadrements, Papiers peints, Dorure.

SPÉCIALITÉ D'ENSEIGNES ET DEVANTURES

Fournitures pour Maçons — Couleurs préparées

J. PONS, PEINTRE EN VOITURES

Successeur de HONNORAT Jeune

22, Rue Droite — SISTERON

Atelier Avenue de la Gare

TRAVAIL SOIGNÉ — PRIX excessivement REDUITS

MACHINES A COUDRE

« PFAFF et MÉRIDIONALE »

On ne doit pas comparer les machines à coudre **PFAFF et MÉRIDIONALE** aux nombreuses machines de bas prix offertes par la concurrence. Tandis que celles-ci sont de qualité absolument inférieure, les machines **Pfaff et Méridionale** répondent au contraire aux plus grandes exigences par rapport à la durabilité et au bon travail en raison des matières excellentes avec lesquelles elles sont construites.

Méfiez-vous des offres de MACHINES A BAS PRIX !

Pour tous renseignements, s'adresser

MAISON CHAURAND, DIGNE (B.-A.)

Envoi franco du Catalogue

SEL DE TABLE

CÉRÉBOS

Est du sel de table supérieurement raffiné

Employé dans la cuisine et à table
Il ajoute aux aliments les phosphates
Vitaux du blé qui résident dans le
Son et dont le pain blanc est dépourvu

En Vente : Droguerie TURIN, et chez les épiciers

L'ART de GAGNER de l'ARGENT à la BOURSE

25 Ans de Succès. — Indispensable aux personnes qui désirent spéculer. a valu à l'auteur les félicitations des financiers les plus distingués. *Envoi gratis :* **GAILLARD, 4, Rue de la Bourse, 4, Paris**

INNOVATIONS de la

MODE NATIONALE

***Dessins décalquables* GRATUITS**

Tom Tit

IMMENSE SUCCÈS

LA

MODE NATIONALE

Complètement transformée et améliorée

Patrons découpés

Encartages de luxe en couleurs

Romans

PARTOUT 10c seulement

DIRECTION-ADMINISTRATION : 222, Avenue du Maine, PARIS

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les

Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

CRÉDIT AGRICOLE

Engrais Chimiques Animalisés (tous dosages)

Machines Agricoles et industrielles de toute provenance

VENDUES A L'ESSAI ET GARANTIES

PIÈCES DE RECHANGES

S'ADRESSER A M. A. REYNIER

SISTERON GRANDE Ste ANNE

Et pour renseignement à M. Feraud. Ferblantier à Sisteron.

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON